



Convention d'Amitié et de Partenariat
entre
**l'Union Française des Associations
de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.)**
et
le Souvenir Français



COMMUNIQUE

Le Souvenir Français ayant parmi ses objectifs de conserver la mémoire des Français et étrangers morts pour la France, notamment en entretenant leurs tombes et en sauvegardant les monuments, stèles et plaques commémoratives, de fédérer le plus grand nombre de Français en organisant ou en participant aux cérémonies, de transmettre l'Histoire de la France aux jeunes générations,

et l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) ayant pour but de favoriser la défense des intérêts matériels et moraux de ses ressortissants, de contribuer dans le respect de la Charte des Nations-Unies à l'établissement d'un monde meilleur plus juste, plus fraternel et en Paix, de mettre à l'honneur la Mémoire combattante,

ont conclu une convention d'Amitié et de Partenariat qui a été signée le 7 décembre par le Contrôleur général des Armées Serge BARCELLINI Président général du Souvenir Français et Jacques GOUJAT Président de l'UFAC.

Paris, le 8 décembre 2015

Le Souvenir Français
20, rue Eugène Flachat 75017 PARIS - Tél : 01.48.74.53.99

Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC)
2, rue Jean-Baptiste Pigalle 75009 PARIS - Tél : 01.48.74.58.83